

<http://ugtg.org/spip.php?article37>



Secteur sécurité : Votyé ka kontinyé fè timal !

- Actualité -



Date de mise en ligne vendredi 9 mai 2008

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Les services de la Préfecture de Guadeloupe, lors du renouvellement des agréments des Agents de Sécurité, ont refusé d'accorder à Messieurs Philippe ROSETTE et Frédéric GEDEON leur agrément, au motif qu'ils ne répondaient plus aux exigences morales de la profession d'agent de sécurité. Suite à cette décision, Messieurs ROSETTE et GEDEON ont été licenciés le 01er Novembre 2007 par la Société MARSHALL SECURITE.

Camarades, Pèp Gwadeloup,

KI SITIASYON AKA MARSHAL



Les services de la Préfecture de Guadeloupe, lors du renouvellement des agréments des Agents de Sécurité, ont refusé d'accorder à Messieurs Philippe ROSETTE et Frédéric GEDEON leur agrément, au motif qu'ils ne répondaient plus aux exigences morales de la profession d'agent de sécurité.

Suite à cette décision, Messieurs ROSETTE et GEDEON ont été licenciés le 01er Novembre 2007 par la Société MARSHALL SECURITE.

Après les différentes démarches entamées par le Secteur de la Sécurité UGTG, la direction de la Société MARSHALL SECURITE a signé un protocole d'accord pour la réintégration de nos deux camarades licenciés, ROSETTE et GEDEON.

VAUTIER li, i paka tann

Malgré toutes nos démarches faites auprès de la Préfecture dernier en date du 29 Avril 2008 ; à la Direction du Travail qui a demandé la réintégration de Mme PATUROT depuis le 5 Mars ; les clients de la Société MESP (Mr Bricolage, Carrefour Destreland, etc....), Mr le caïd Jean-Marc VAUTIER refuse de réintégrer notre Camarade PATUROT.

La bêtise de cet homme n'aura de limite que lorsque des décisions sévères seront prises d'une part de la Préfecture

avec le retrait pur et simple de l'agrément de JMV, de la dénonciation des contrats de ces clients qui, ne peuvent tolérer chaque année des conflits sociaux au sein de leurs entreprise à cause de JMV et de la décision de tous ces salariés de ne plus cautionner la délinquance de leur direction.

Car si **JMV** n'est plus cautionné par tout ce beau monde, il retrouvera la raison.

Nou paka pran'y
Nou péké jan pran'y

Ce qui est sûr, c'est tant que notre Camarade PATUROT ne sera pas réintégrée, le climat social déperira sur tous les sites et pour tout ce beau monde.

Nous disons que :

- ▶ JMV est de passage an Péyi Gwadeloup, mais que ces boys resteront au pays en tant que salarié. **PADAWA Chak kochon ni sanmdi a yo**
- ▶ Les clients de JMV prendront toutes leurs responsabilités sur la dégradation inévitable du climat social sur leurs sites
- ▶ Que l'Etat Français prendra en charge toutes les bêtises de JMV.

Nous dénonçons :

- ▶ La complicité, le cautionnement de certains clients
- ▶ Le lynchage de notre Camarade par certains responsables et du personnel de la MESP de par leurs silence et passivité complices.

Pou tou sa, nou ka kriyé tout kanmarad annou a dé jou mobilizasyon lé 13 é 14 Mé 2008 6éd maten douvan Lokal a l'UGTG pou nou gannyé konba

**VAUTIER NOU PÉKÉ LAGÉ AN MAY
RESPÈ É DIGNITÉ POU TRAVAYÈ LA SÉKIRITÉ**

**ANNOU KONTINYÉ NOURI LALIT... PON DISOU PA
PED !**

ANSANM NOU KA GOUMÉ...

ANSANM NOU KÉ GANNYÉ !

P-à-P, le 09/05/08

Sektè Sékirité - UGTG